

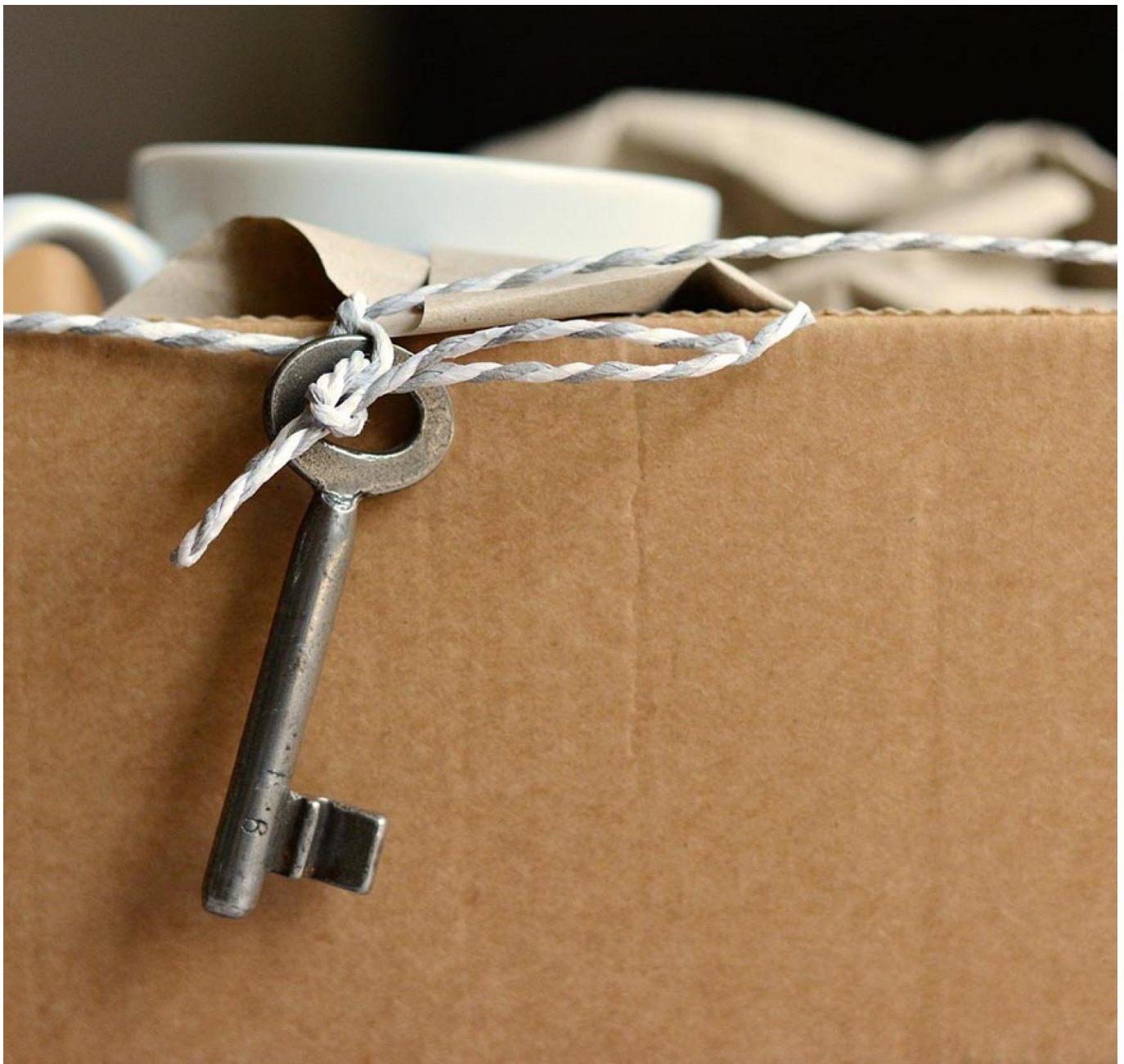


Déménagez en ligne !

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

Vous aimeriez informer de votre déménagement plusieurs organismes publics et privés en une seule fois et ainsi gagner du temps ? C'est possible avec le service en ligne de déclaration de changement de coordonnées.

Publié le 02 juillet 2020



[Le téléservice de déclaration de changement de coordonnées](#) [1] proposé sur service-public.fr vous permet de signaler simultanément un changement d'adresse postale ou électronique, de numéro de téléphone fixe ou portable lié à un déménagement ou à une modification administrative auprès de :

- Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, CMSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFF, SASPA) ;
- EDF, Engie, Direct Énergie ;
- Pôle emploi ;
- Service des impôts ;
- Services en charge des cartes grises (SIV).

Pour cela, il faut vous munir d'un courrier, d'une attestation ou d'une facture contenant votre identification afin d'effectuer une déclaration complète.

Vous pouvez utiliser le téléservice au plus tôt 3 mois avant la date de l'événement et au plus tard

3 mois après et enregistrer à tout moment votre démarche pour la compléter ultérieurement.

>> [Déclaration en ligne de changement de coordonnées](#) **[1]**

- [Les services en ligne proposés sur wambrechies.fr Accès](#) [2]



URL de la source (modifié le 21/12/2022 - 16:40): <https://www.wambrechies.fr/demenagez-en-ligne>

Liens

[1] <https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche?execution=e1s1>

[2] <https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne>

Bannière: